

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice des systèmes d'information, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE SORBONNE UNIVERSITE, session 2023

La présidente de Sorbonne Université,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice des systèmes d'information, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE SORBONNE UNIVERSITE, au titre de l'année 2023 :

Monsieur MOUTTE Fabrice, ingénieur de recherche hors classe, président, Sorbonne Université, Paris.

Madame RIOU-VETILLARD Liliane, administratrice de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, vice-présidente, Sorbonne Université, Paris.

Madame TAGHELIT Samia, ingénieure de recherche, experte, Institut national des langues et civilisations orientales, Paris.

Monsieur HAMLAOUI Aissa, ingénieur de recherche, Sorbonne Université, Paris.

Madame TSIAZONALY Diamondra, ingénieure de recherche, Ministère de l'éducation nationale et de la Jeunesse, Paris.

Monsieur KOFI Hugues, ingénieur de recherche, suppléant, Sorbonne Université, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le 1^{er} septembre 2023


SORBONNE
UNIVERSITÉ
DGSA - RS
Pour la Présidente et par délégation
Directrice du développement des
compétences
Emmanuelle LE QUELLEC